

Pôles territoriaux

CIDFF62 Arras
1 rue Charles Péguy
62000 ARRAS
03.21.23.27.53
contact.arras@cidff62.fr

CIDFF62 Béthune
335 rue Fernand Bar
62400 BÉTHUNE
03.21.57.98.57
contact.bethune@cidff62.fr

CIDFF62 Boulogne-Sur-Mer
36 Grande rue
62200 BOULOGNE-SUR-MER
03.21.30.45.41
contact.boulogne@cidff62.fr

BILAN 2nd semestre 2023 du partenariat avec les communes de Wimille et Wimereux

6 permanences juridiques effectuées entre les communes de Wimille et Wimereux pour le 2nd semestre de l'année 2023.

Par principe le 3ème mercredi matin du mois de 9h à 12h, sauf exception en fonction des disponibles des lieux de permanences.

19 juillet, 16 août, 20 septembre, 23 octobre, 15 novembre, et 22 janvier 2024 (permanence du 20 décembre 2023 reportée pour arrêt maladie juriste).

L'information du public est réalisée sur rendez-vous avec un nombre limité de 3 à 4 rendez-vous sur des plages horaires de 45min à une heure selon la demande.

La prise de rendez-vous reste limitée à 3 lorsque le secrétariat a connaissance d'une thématique de violence pour une situation.

Le veille (ou l'avant-veille) de la permanence, nous rappelons aux personnes l'heure du rendez-vous car ils sont parfois pris 3 voire 4 semaines plus tôt. Ce rappel permet de limiter les rendez-vous non honorés. Sur le 1er semestre, seuls 3 rendez-vous n'ont pas été honorés. Ce rappel engendre des annulations de dernière minute.

Au total sur le 2nd semestre, 11 personnes renseignées (11 femmes).

Sur l'année 2023, 30 rendez-vous fixés, pour 24 rendez-vous honorés (23 femmes et 1 homme). 18 personnes reçues habitent la commune de Wimereux, et 6 personnes la commune de Wimille.

Hors permanence mutualisée Wimille / Wimereux, 19 personnes ont été reçues sur les autres permanences du CIDFF 62 – Pôle de Boulogne-sur-Mer.

Au total pour 2023, tous lieux de permanences confondus ce sont **43** habitants des communes de Wimille / Wimereux qui ont été informées sur leurs droits par les juristes du CIDFF 62.

Motifs des demandes :

Le droit de la famille représente la majorité des demandes.

Les autres sujets abordés lors des entretiens concernent les atteintes aux biens, le droit du travail, le droit de la consommation...

9 situations ont été identifiées sur l'année 2023, comme des violences conjugales et ou violences intra-familiales (physiques, psychologiques, sexuelles, administratives, économiques, cyber etc...) parfois avec des procédures pénales et mesures ASE en cours.

Quand cela était opportun, nous avons orienté les personnes vers une prise en charge psychologique gratuite au sein du CIDFF.

Accompagnement psychologique gratuit au sein du CIDFF (hors facturation) :

Sur le 2nd semestre de l'année 2023 ce sont 11 usagers des communes de Wimille et Wimereux qui ont été reçus par la psychologue dans nos bureaux de Boulogne-sur-Mer.

Soit 5 habitats de Wimille (4 femmes et 1 homme), et 6 habitants de Wimereux (6 femmes).

Motifs des personnes reçues en soutien psychologique :

- Victimes de violences conjugales (5)
- Victimes de violences intra-familiales (3)
- Victime de violences au travail (1)
- Séparation conjugale hors contexte de violences conjugales (1)

Une présentation du CIDFF et des services de l'association a été réalisée le 08 février 2023 à destination des habitants des communes de Wimille et Wimereux.